

AVIS DU MAIRE

*L'an deux mil vingt trois, le 20 octobre, la commune de Félines
(Haute-Loire)*

La reprise des concessions en état d'abandon est autorisée par les articles L. 2223-17, L. 2223-18 et R. 2223-12 à R.2223-23 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, il convient qu'elle remplisse trois critères :

- avoir plus de trente ans d'existence ;
- la dernière inhumation a dû être effectuée il y a plus de 10 ans ;
- être à l'état d'abandon.

S'agissant de la notion d'état d'abandon, le code général des collectivités territoriales ne donne ici aucune précision. Toutefois, il ressort de la jurisprudence que cet état se caractérise par des signes extérieurs nuisant au bon ordre et à la décence du cimetière. Ainsi, des concessions qui offrent une vue « délabrée et envahie par les ronces ou autres plantes parasites » ou qui sont « recouvertes d'herbe ou sur lesquelles poussent des arbustes sauvages » sont reconnues à l'état d'abandon.

Les descendants, successeurs ou personnes chargées de l'entretien de ces concessions sont invitées à assister audit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Concession 41 acquise le 14/07/1907 - BOUCHAREL/CHIROUZE

Liste des personnes inhumées illisible
Monument cassé à différents endroits
Présence de lichen
En état d'abandon

Concession 63 acquise le 25/03/1943 - MATHIEU Étienne

Croix en fer rouillée
Herbes
En état d'abandon

Concession 86 acquise le 11/05/1911 - DEPLAGNE

Croix détériorée
Herbes
En état d'abandon

Concession 111 acquise en 1935 - PICHON/DIONNET

Ornements cassés
Présence de lichen
Herbes
En état d'abandon

Concession 119 acquise en 1947 – SOULIER Maria

Bordure cassée à certains endroits
Présence de lichen
Herbes
En état d'abandon

Concession 121 acquise le 18/01/1944 – VEYSSERE/MARSIN

Présence de lichen
Croix en fer rouillée
Herbes
En état d'abandon

Concession 137 acquise par – DELAIGUE Pierre Claude

Croix en fer rouillée
Ornements cassés, fleurs défraîchies
Présence de lichen
En état d'abandon

Concession 168 acquise le 25/10/1959 - FERREBOEUF/ROUSSET

Ornements cassés
Herbes
Présence de lichen
En état d'abandon

Concession 176 acquise 1955 – PASSEMARD

Certains ornements sont illisibles
Présence de lichen
Herbes
En état d'abandon

Concession 191 acquise en 1967 – ALEX ÉliSa

Herbes
Présence de lichen
Ornement quasi illisible
En état d'abandon

Concession 192 acquise en 1978 – AMEZIANI

Herbes
Présence de lichen
Bordure cassée
En état d'abandon

<p>M. MEYZONET Philippe Maire</p> 	<p>Mme MISSONNIER Delphine Adjointe au Maire</p> 	<p>M. GRANGHON Jean Conseiller Municipal</p> 
--	---	---